



PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 15 janvier 2020

## Elections municipales 2020 : Prenez rendez-vous pour déposer votre candidature

Tous les candidats ont l'obligation de déposer leur dossier de candidature :

- soit à la sous-préfecture du ressort de la commune où ils sont candidats
- soit à la préfecture

Les candidatures seront reçues selon le flux d'arrivée mais aussi sur rendez-vous.

Afin d'éviter toute attente, il est conseillé aux candidats de prendre rendez-vous auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture du ressort de la commune où ils sont candidats.

Le dépôt des candidatures **pour le premier tour de scrutin** aura lieu **du lundi 10 février au jeudi 27 février 2020** aux lieux, jours et horaires suivants :

- **préfecture de la Sarthe** : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. La prise de rendez-vous s'effectuera au 02.43.39.71.02

- **sous-préfecture de La Flèche** : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. La prise de rendez-vous s'effectuera au 02.43.39.60.52

- **sous-préfecture de Mamers** : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et les jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. La prise de rendez-vous s'effectuera au 02.43.39.61.03.

**La clôture des candidatures pour le premier tour de scrutin est fixée au jeudi 27 février 2020 à 18h00.**

**Attention** : Les sous-préfectures ne pourront recevoir que les candidatures présentées dans les communes de leur arrondissement. Ainsi, un candidat d'une commune de l'arrondissement de Mamers ne pourra pas déposer sa candidature à la sous-préfecture de La Flèche et inversement. De même, un candidat d'une commune de l'arrondissement du Mans ne pourra déposer sa candidature qu'à la préfecture.

Les candidats des communes des arrondissements de La Flèche et Mamers pourront déposer leur candidature en préfecture.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA SARTHE

Pour plus d'informations notamment sur la constitution du dossier de candidature, consultez le site de la préfecture de la Sarthe : [www.sarthe.gouv.fr](http://www.sarthe.gouv.fr) /rubrique politiques publiques/élections.